

Questions orales

En attendant, je rappellerais au chef de l'opposition que lui et son parti ont insisté pour que le produit des loteries aille tout entier aux provinces; ils tenaient à ce que le gouvernement fédéral ne garde rien. Maintenant, à la suite des négociations du ministre, un partage équitable est prévu; les provinces l'ont accepté. Pourtant, les députés d'en face continuent encore aujourd'hui à s'en moquer, même si cet arrangement permettra au gouvernement fédéral de garder une bonne part des 900 millions de dollars que rapporte annuellement la loterie. J'en conclus que l'opposition n'est pas intéressée à ce que le gouvernement central garde certains de ses attributs; c'est là une opinion que le gouvernement ne partage pas.

M. Clark: Monsieur l'Orateur, il devient de plus en plus évident que le premier ministre n'est pas au courant des faits. Il voudra sûrement se renseigner; cela fait, il nous accordera alors qu'il y a eu un gaspillage considérable de deniers publics, dont les détails devraient être communiquée à la Chambre.

Je demanderais au premier ministre de se renseigner d'abord sur les détails de la transaction—en supposant que le ministre veuille bien les lui communiquer—puis de revenir à la Chambre des communes demain et de nous dire quelle perte minimale ont subie la population et le Trésor canadiens, et ensuite de décider de renvoyer la question—nommément le gaspillage de millions de dollars—au comité permanent approprié de la Chambre.

M. Trudeau: Je le répète, monsieur l'Orateur, je serais certes disposé, après l'exécution des contrats, à examiner les montants exacts, mais je pense dès maintenant pouvoir répondre au chef de l'opposition en me fondant sur la réponse au ministre.

Si le ministre affirme que 200 des 900 millions de dollars que les loteries fournissent aux provinces et au gouvernement fédéral nous reviennent, alors nous sommes d'autant plus riches que ce que le chef de l'opposition veut nous faire croire.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LA CONSOMMATION

L'APPROVISIONNEMENT EN ESSENCE SANS PLOMB

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Il est sûrement au courant du fait que la plupart des stations-service du pays sont actuellement en train de remplacer l'essence super avec plomb par de l'essence super sans plomb, ce qui affectera quelque 5 p. 100 des automobiles canadiens. Il y a en gros 500,000 automobiles en cause.

● (1502)

L'ennui, c'est que les automobilistes n'ont pratiquement pas été prévenus. On dirait que les compagnies pétrolières, les producteurs automobiles et les pouvoirs publics se sont donné le mot pour ne pas alarmer les consommateurs. Le ministre peut-il confirmer que l'on vend encore des voitures neuves qui consomment de l'essence éthylée, et peut-il nous dire si les

[M. Trudeau.]

propriétaires de ce type de voitures pourront s'approvisionner jusqu'à la mise au rancart de leur véhicule?

L'hon. Warren Allmand (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, à première vue, il semblerait que l'on vende toujours des voitures qui consomment ce genre d'essence, mais il y a eu du changement pour la fin de l'année et pour l'année prochaine. La demande augmentera, surtout au Québec, car c'est de là qu'émanent les plaintes sur la disparition du marché de l'essence éthylée à haut indice d'octane. Il devrait y avoir du changement. De toute façon, je suivrai la situation de très près et je me renseignerai mieux à ce sujet.

M. Nystrom: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il nous garantir que les propriétaires d'automobiles consommant de l'essence éthylée pourront s'approvisionner normalement? Peut-il nous dire par ailleurs s'il a vérifié si l'Imperial Oil et d'autres compagnies pétrolières ont effectivement publié des annonces dans lesquelles elles conseillent aux automobilistes d'utiliser de l'essence sans plomb au lieu de l'essence éthylée? Je pense que le ministre n'ignore pas qu'une telle substitution pourrait endommager certains moteurs. A-t-il vérifié s'il y a de la publicité mensongère. Dans l'affirmative, que compte-t-il faire à ce sujet?

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, nous comptons recommander aux compagnies pétrolières de dire aux consommateurs où ils peuvent trouver de l'essence éthylée pour les véhicules consommant de l'essence à haut indice d'octane, comme ils l'ont fait d'ailleurs pour le gas-oil.

M. Nystrom: Comment?

M. Allmand: Elles peuvent établir une liste des postes qui en ont. C'est ce qu'elles font déjà pour le gas-oil. J'essayerai de savoir si certaines compagnies ont fait effectivement de la publicité mensongère.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. DICK—QUESTION PRÉTANT À DISCUSSION AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

M. Paul Dick (Lanark-Renfrew-Carleton): Monsieur l'Orateur, c'est avec une certaine réticence que je prends la parole pour soulever ce que j'estime être la question de privilège.

On a refusé aujourd'hui de me laisser poser une question qui avait, a-t-on dit, un caractère politique ou prêtait à la discussion. Je sais, bien sûr, que nous ne voudrions pas voir poser des questions à caractère politique ou prêtant à la discussion dans cette arène politique. Il n'empêche qu'une partie de ma question était tout à fait à propos et concernait la question que nous avons débattue aujourd'hui et les révélations qu'elle a entraînées, à savoir qu'on a fait preuve de gaspillage, de gabegie et d'ineptie en s'engageant dans une aventure dans laquelle on n'aurait pas dû s'embarquer en juin dernier et au sujet de laquelle j'ai une motion à présenter . . .